

servira pour déterminer l'époque de sa construction. Un cordon billeté règne au-dessus des baies, dont il contourne les cintres.

Des contreforts peu saillants montent jusqu'à la corniche qui repose sur des modillons en bouts de poutre, ornés de petites volutes sur leurs côtés. Le bras nord de la croisée, soutenu par des contreforts plats, a son pignon ajouré de deux baies cintrées, ouvertes sous deux arcs de décharge, reposant autrefois sur une colonne qui a été enlevée lors de l'adjonction à ce transept de bâtiments modernes. Une porte en plein cintre, maintenant bouchée, s'ouvrait dans le mur ouest, c'était l'entrée des religieux. La paroi méridionale de l'église était semblable à l'autre avant la construction des ouvrages de défense. Les fenêtres de ce collatéral ont été agrandies à une époque moderne. On voit encore de ce côté la colonne engagée des arcs de décharge du transept, elle soutient maintenant les machicoulis. J'ai dit que les trois absides furent converties en tours de défense.

Notre église a deux clochers : le principal, qui s'élève au centre, offre au-dessus du tambour de la coupole, un étage en retrait, ajouré de baies cintrées géminées, comprises sous des arcatures de même forme. Les baies et les arcatures sont soutenues par des colonnettes à chapiteaux d'un assez joli travail. Un toit plat fort laid couronne ce clocher qui, bien qu'un peu lourd, est plus élégant que la plupart de ceux du pays.

L'autre clocher surmonte le portail. Son premier étage offre à l'intérieur, au-dessus du porche, une pièce voûtée d'arêtes, ayant jour sur l'église par trois arcades cintrées, que supportent des colonnettes géminées. Cette pièce servait sans doute de chapelle et devait renfermer un autel consacré à saint Michel.

L'étage supérieur du clocher, ajouré sur chaque face de